



OUTILS D'ALERTE POUR LES AGENTS CO

WARYME

VS AGNET

C'EST UNE REVENDICATION HISTORIQUE DE LA CFDT DOUANE : LA SÉCURITÉ DES AGENTS DE LA BRANCHE AG/CO QUI SONT AMENÉS À SORTIR DU BUREAU POUR DES VISITES, DES ENQUÊTES, DES AUDITS, DES CODAF... DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ.

Est-il nécessaire de rappeler la dangerosité de certains contrôles ?

La branche Ag/Co n'est pas épargnée, loin de là, et l'assassinat en novembre 2022 de notre collègue de la DGFIP, Ludovic Montuelle, lors d'un contrôle à Arras, doit être en permanence dans nos esprits.

Rappelons également que nos missions, dédouanement et lutte contre la fraude, CI, Codaf, Viti nous exposent particulièrement.

Le bureau Réseau 3 de la DG a donc lancé une expérimentation dans les services Viti de Beaune, Colmar et Valence.

Plusieurs solutions technologiques ont été étudiées, l'une se nomme « WaryMe » (déployée à l'insee), l'autre « Nomadia » (solution de la DGFIP) et la troisième est la solution « Agnet » déjà déployée en Surveillance.

DROIT D'ALERTE
AGENTS Co,
SEPTEMBRE 2024



LES POINTS FORTS

Quatre critères ont été évalués : La prise en main, la fonctionnalité, les risques métier rencontrés et l'évaluation globale.

Le bouton « SOS », le lancement d'une alerte en mode discret, la perte de verticalité (chute), l'immobilité prolongée et l'alerte programmée (utile en cas de zones blanches) ont été testées.

Les 13 agents testeurs ont écarté « Nomadia » pour retenir « Agnet » et « WaryMe », avec une légère préférence pour cette dernière.

LA CHARGE POUR LES CODT

Le développement d'un outil d'alerte pour la branche AG/Co, que nous appelons de nos vœux, va inexorablement engendrer une nouvelle charge de travail pour les agents des CODT. Ils devront s'adapter à ce nouvel outil ou à une mise à jour d'AGNET.

La CFDT demande que l'impact pour ces services soit mesuré et que l'administration prenne en compte rapidement cette charge de travail supplémentaire.



MATÉRIELS

À travers le développement de cet outil d'alerte, une question cruciale se pose, celle de la dotation en téléphones portables pour les agents de la sphère Ag/Co.

La CFDT insiste sur la nécessité de ne pas reproduire les erreurs du passé, notamment celles rencontrées lors de la dotation des agents de la branche Surveillance. Nous demandons instamment de passer un marché public pour des téléphones qui soient non seulement performants, mais aussi dotés de batteries suffisamment robustes pour tenir toute une journée sans défaillance.

La sécurité et l'efficacité de nos agents doivent passer par des outils fiables et adaptés à leurs missions !

PÉRENNISATION DE L'OUTIL

Le Réseau Radio du Futur (RRF) ouvrira en avril 2025, c'est un réseau de télécommunication numérique ayant vocation à remplacer les réseaux de télécommunication utilisés par les services publics.

En conséquence la pérennité d'Agnet n'est pas assurée et nous demandons que la solution retenue pour l'outil d'alerte des agents Ag/Co ne soit pas polluée par cette évolution à venir qui pour l'instant nous échappe.

EN CONCLUSION

Cet outil d'alerte est attendu et la CFDT Douane appelle de ces vœux son déploiement rapide ; à ce stade aucune date n'est donnée mais un déploiement avant l'été 2025 est espéré.

Il s'agit d'un premier pas vers une longue liste de revendications que la CFDT Douane porte pour améliorer enfin les conditions de travail des agents de la branche Ag/Co.

LA CFDT DOUANE DEMANDE L'ORGANISATION D'UN « CHANTIER AG/CO » À L'INSTAR DE CE QUI SE FAIT ACTUELLEMENT EN SURVEILLANCE. CAR, AU-DELÀ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ, C'EST BIEN UNE RÉFLEXION GLOBALE SUR LE STATUT DES AGENTS AG/CO QUI DOIT ÊTRE INSTAURÉE. UN STATUT QUI DONNE DES DROITS ET QUI ENCADRE TOUTES LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ, RÈGLE DE MOBILITÉ ET SORTIE SUR LE TERRAIN, TRAVAIL PÉNIBLE ET HORAIRES ATYPIQUES.

